



## Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires 2023 et accès aux documents de sollicitation de procurations

 **Date :**  
Le 11 mai 2023

 **Heure :**  
11 h (HE)

 **Lieu :**  
Assemblée en mode virtuel seulement  
présentée en direct par webdiffusion à :  
[web.lumiagm.com/407698682](http://web.lumiagm.com/407698682)

 **Documents :**  
Les Aliments Maple Leaf Inc. utilise les  
procédures de notification et d'accès pour vous  
transmettre par Internet les documents relatifs à  
l'assemblée. Vous pouvez consulter la circulaire  
et nos états financiers consolidés audités 2022  
sur notre site Web : [www.mapleleaffoods.com](http://www.mapleleaffoods.com)  
ou sur SEDAR :  
[www.sedar.com](http://www.sedar.com)

Vous pouvez aussi demander que la version  
papier des documents vous soit envoyée sans  
frais par la poste, en composant le numéro de  
téléphone applicable ci-dessous et en  
fournissant le numéro de contrôle inscrit sur le  
formulaire de procuration ou le formulaire  
d'instructions de vote :

Actionnaires ayant un numéro de contrôle à  
15 caractères :  
1-866-962-0498 (sans frais en Amérique du  
Nord) ou 1-514-982-8716 (appel direct ailleurs  
dans le monde)

Actionnaires ayant un numéro de contrôle à  
16 caractères :  
1-877-907-7643 (sans frais en Amérique du  
Nord) ou Anglais : 303-562-9305  
Français : 303-562-9306 (appel direct ailleurs  
dans le monde)

Votre demande de documents en version papier  
doit nous parvenir au plus tard le 26 avril 2023  
pour que vous puissiez recevoir les documents  
avant la date limite de vote.

Pour de plus amples renseignements sur les  
procédures de notification et d'accès, composez  
le 1-866-964-0492 (sans frais).

✓ **Vote avant l'assemblée :**  
Les actionnaires inscrits au 22 mars 2023  
peuvent exercer leur droit de vote par  
téléphone, Internet ou courriel avant la date de  
l'assemblée en suivant les directives qui figurent  
sur le formulaire d'instructions de vote ou le  
formulaire de procuration qui accompagne le  
présent avis. Pour être valide, le formulaire de  
procuration doit être reçu par Computershare au  
plus tard le mardi 9 mai 2023 à 17 h (HE).

### Vous êtes invité à l'assemblée annuelle des Aliments Maple Leaf Inc.

Compte tenu des avantages sur le plan de la santé publique et des autres  
avantages d'une assemblée virtuelle, notamment celui de l'accessibilité,  
peu importe le lieu ou les circonstances, nous tiendrons notre assemblée  
annuelle (l'« assemblée ») par voie électronique encore une fois cette  
année. Bien qu'il soit impossible d'assister à l'assemblée en personne,  
vous pourrez y participer en direct par webdiffusion où que vous soyez.

De plus, nous utilisons les procédures de notification et d'accès pour  
permettre de consulter en ligne la circulaire d'information de la direction (la  
« circulaire ») et les autres documents relatifs à l'assemblée, au lieu de  
vous faire parvenir les exemplaires papier par la poste. Cette façon de  
procéder s'inscrit dans notre engagement de réduire notre empreinte  
écologique.

### But de l'assemblée

Au cours de l'assemblée, les actionnaires seront appelés à :

1. recevoir les états financiers consolidés des Aliments Maple Leaf Inc. pour  
l'exercice 2022 ainsi que le rapport des auditeurs portant sur ces états  
financiers;
2. élire les membres du conseil d'administration pour l'année suivante;
3. nommer le cabinet KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs externes des  
Aliments Maple Leaf, et autoriser les administrateurs à fixer la rémunération  
des auditeurs;
4. examiner une résolution consultative sur la rémunération des hauts dirigeants;
5. évaluer toute autre question pouvant être dûment soumise à l'assemblée.

Pour en savoir plus, consultez la rubrique « Points à l'ordre du jour » de la  
circulaire.

### Participation et vote à l'assemblée

Les actionnaires inscrits au 22 mars 2023 et les fondés de pouvoir dûment  
nommés peuvent participer à l'assemblée, soumettre des questions et  
voter, en temps réel, en se connectant à l'assemblée à  
[web.lumiagm.com/407698682](http://web.lumiagm.com/407698682) sur leur ordinateur, leur tablette ou leur  
téléphone intelligent à l'aide de la plus récente version de Chrome, Safari,  
Edge ou Firefox.

Les actionnaires bénéficiaires qui ne se sont pas dûment désignés comme  
fondés de pouvoir pourront assister à l'assemblée à titre d'invités; les  
invités ne peuvent toutefois pas exercer de droit de vote.

Les actionnaires qui souhaitent désigner une personne autre que les  
représentants nommés par la direction sur le formulaire de procuration ou  
d'instructions de vote (y compris les actionnaires bénéficiaires qui  
souhaitent se désigner pour assister à l'assemblée) doivent suivre  
rigoureusement les directives de la circulaire et du formulaire de  
procuration ou d'instructions de vote. Ces directives comprennent les  
étapes supplémentaires à suivre pour s'inscrire auprès de Computershare,  
notre agent des transferts, après avoir soumis le formulaire de procuration  
ou d'instructions de vote. Vous devez les exécuter à la lettre, car elles sont  
différentes de celles qui s'appliquent aux assemblées en personne.

### Votre vote est important

Nous vous recommandons fortement de lire la circulaire et de voter avant  
l'assemblée. Pour exercer votre droit de vote ou assister à l'assemblée,  
vous avez besoin du numéro de contrôle unique inscrit sur le formulaire de  
procuration ou d'instructions de vote. Des directives plus détaillées sont  
fournies dans la circulaire.

Fait à Mississauga, en Ontario, en ce 15<sup>e</sup> jour de mars 2023.

Par ordre du conseil d'administration  
(signé) Suzanne Hathaway

Vice-présidente principale, avocate générale, Communications et secrétaire générale